

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément à l'article 65 alinéas 02 et l'article 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ,Le centre hospitalo-universitaire d'ORAN , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2026 ayant pour objet : **fourniture de films et produits d'imagerie médicale et d'exploration en 03 lots séparés au profit du chu d'Oran pour l'année 2026** paru dans le quotidien le **carrefour d'Algérie** le **01/07/2026** .

Qu'après la délibération de la commission d'évaluation des offres qui s'est déroulé le **05/08/2026**, les lots a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation	Soumissionnaire retenu	Délai de livraison	Montant de la soumission en TTC/da		Montant de la soumission après correction en TTC/da	Motif du choix
Lot n°01 : produits pour imagerie thermique en radiologie conventionnelle	SARL MEDICAL AG Nif : 000416096497149	01 Jour	Min	17 536 732.50	//	moins disant
			Max	25 052 475.00	//	
Lot n°02 : produits pour imagerie laser en radiologie conventionnelle	Infructueux : aucun soumissionnaire					
Lot n°03 : produits pour imagerie laser en radiologie conventionnelle avec mammographie intégré	SARL ACW HEALTH CARE Nif : 00143507267825735002	01 Jour	Min	18 709 180.00	//	moins disant
			Max	26 727 400.00	//	

Et Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et Conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés public - Ministère de la santé - EL MADANIA ALGER dans un délai de 10 jours a compter de la première parution du présent avis les autres soumissionnaires qui souhaitant prendre Connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités a se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03 jours) à compter de la première parution du présent avis.

Fait a Oran le :.....
LE DIRECTEUR GENERAL